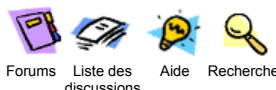


Non connecté(e)

Les forums

Grossesse > Forum Adoption



Profils :

- Tous les profils
- Mon profil
- Mes contacts
- Ma black-list

A voir dans nos dossiers : [Adoption](#)

Message d'origine de la discussion :

"Opération darfour"

Envoyé par [kanha](#) le 15 juin à 00:50

Messages :

- Reçus
- Envoyés
- Nouveau
- Options

Bonsoir,

L'association "l'Arche de Zoé "recherche le maximum de familles d'accueil pour é.....

Forums :

- Rechercher
- Tout
- Sélection



Nos dossiers

Liste des réponses :

- [Adz](#), [lylymart](#), le 25 juin à 21:13
 - [Problèmes de serveur](#), [kanha](#), le 26 juin à 07:01
 - [Le forum](#), [julienzo](#), le 25 juin à 21:42
- [Tout n'est pas si rose](#), [chris25051](#), le 23 juin à 09:58
 - [Meuh non !!](#), [kanha](#), le 26 juin à 07:09
 - [Efa](#), [julienzo](#), le 23 juin à 10:42
 - [On est d'accord](#), [chris25051](#), le 23 juin à 11:05
 - ["on est d'accord". et soyons clair.](#), [kanha](#), le 23 juin à 15:16
 - [L'union fait la force](#), [pouchy75](#), le 19 juin à 16:38
- [Il y a urgences effectivement](#), [Sofistiquee](#), le 16 juin à 12:30
 - [Operation darfour](#), [totore12](#), le 16 juin à 14:48
 - [Tu as raison](#), [Sofistiquee](#), le 19 juin à 16:27
- [Mais il faut le tenter et se mobiliser....](#), [natouch78](#), le 15 juin à 19:40
 - [Merci natouch](#), [tyrill](#), le 16 juin à 12:42
 - [Nouveau gouvernement](#), [pouchy75](#), le 19 juin à 16:52
- [Non pas d'adoption possible](#), [tyrill](#), le 15 juin à 13:20
 - [L'ase fait partie de nos détracteurs](#), [pouchy75](#), le 19 juin à 17:10
 - [Beaucoup de choses](#), [kanha](#), le 17 juin à 02:20
 - [Les 5 enfants](#), [pouchy75](#), le 19 juin à 17:19
 - [Kanhà de marseille ?](#), [camille62500](#), le 19 juin à 09:55
 - [L'aaa](#), [lutin751](#), le 24 juin à 12:01
 - [Prof de lettres ?](#), [kanha](#), le 19 juin à 11:47
 - [Source msf](#), [camille62500](#), le 19 juin à 16:09
 - [Je vous en prie.](#), [kanha](#), le 15 juin à 13:39
 - [Mais il faut le tenter pour en sauver quelques-uns... il faut se mobiliser !!](#), [natouch78](#), le 15 juin à 19:41
 - [Suite de l'analyse](#), [natouch78](#), le 15 juin à 19:39
 - [Analyse d'une juriste spécialisée en droit des étrangers sur le projet d'évacuation au darfour](#), [natouch78](#), le 15 juin à 19:38
 - [Mais je ne me laisse pas berné.](#), [tyrill](#), le 15 juin à 18:24
 - [Congés d'adoption](#), [pouchy75](#), le 19 juin à 17:29
 - [Congés d'adoption bis](#), [tyrill](#), le 19 juin à 18:27
 - [Bonsoir "tyrill"](#), [kanha](#), le 15 juin à 21:00
 - [Congé d'adoption ou urgence vital ?](#), [pouchy75](#), le 20 juin à 10:24
 - [Pas critère de sélection.](#), [kanha](#), le 20 juin à 13:54
 - [La disponibilité](#), [pouchy75](#), le 20 juin à 19:09
 - [Disponibilité](#), [totore12](#), le 21 juin à 11:39
 - [Disponibilité et kahnja](#), [cathouma](#), le 22 juin à 09:11
 - [Affirmations de kahnà](#), [pouchy75](#), le 22 juin à 11:07
- ["affirmations" de kahnja](#), [cathouma](#), le 24 juin à 09:13
 - [Enfants blessés....](#), [julietoby](#), le 24 juin à 22:34

Contenu des réponses :

"L'aaa"

Envoyé par [lutin751](#) le 24 juin à 12:01

Best-of

ERM est sur l'Ethiopie et le Burkina Faso...

Services

Album photos

Blog

Carte

anniversaire

Cartes

Cartes gratuites

Cours

particulier

Forums

Vacances

scolaires

Photos

Star



"Prof de lettres ?"

Envoyé par [kanha](#) le 19 juin à 11:47

Désolé Camille, tout le monde n'est pas "prof de lettres", mais mais ça n'empêche nullement de vivre tout à fait normalement, d'être parent, de refuser que rien ne soit fait par nos autorités occidentales pour ces enfants.

Le "fameux" correspondait au fait que chaque fois que l'on veut se dédouaner d'une action, il y a toujours une "fameuse" phrase stéréotypée, balancé par quelques moralistes qui cachent leur trouille intestinale de se lancer dans de tels projets : "l'adoption ce n'est pas de l'humanitaire"

Il faut croire aussi que MSF se trompent dans leurs chiffres, alors à qui faire confiance ? 835, 94, où est le problème ? ce sont alors seulement 94 enfants de sauvés, dommage, on aurait pu

CARTE ESCAPADE
26/59 ans

Jusqu'à -40%* sur le train

*Offre soumise à conditions

CLIQUEZ ICI

donner au train des idées d'avance

Nos derniers articles



L'alimentation à l'école : moment essentiel

- > Enfants : les premières rentrées...
- > Enfants : leur look d'automne !
- > Enfants : bien équipés la rentrée !

mieux faire !!!

Je vous laisse à vos réflexions littéraires, n'oubliez pas de corriger les fautes, si n'avez que ça à faire.

Kanhà

ps: je ne suis pas de "Massilia", etje ne retiens rien de vos propos



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Source msf"

Envoyé par [camille62500](#) le 19 juin à 16:09

100 ou 1000, c'est pareil pour vous ??

Je vous excuse donc : ce serait intéressant que vous nous citiez l'article où MSF écrit cela afin de le leur dire...

Merci



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Je vous en prie,"

Envoyé par [kanha](#) le 15 juin à 13:39

ne croyez rien de ce que peuvent vous raconter nos institutions sur cette action.

TOUT n'est que désinformation, ils ne savent pas 1% de cette action !!!

Il s'agit déjà de sauver la vie à des milliers d'enfants, PUIS à la suite de procédures étalées sur 3 à 4 ans ils deviendront adoptables, comme n'importe quel pupille de l'ETAT.

Je vous demande d'aller vous renseigner sur le site de l'ARCHE DE ZOE où vous trouverez toutes les infos en ligne.

Sachez les lire au calme, sans passion, mais avec lucidité

je vous signale que les familles qui se lancent dans cette action vont être regroupées en un collectif de plus de 1000 familles, accompagnées de Juristes compétents qui sauront faire respecter les droits internationaux de ces enfants, bien au-dessus, légalement, de nos lois Françaises.

ne vous laissez pas bernier une fois de plus par nos institutions totalement incompétentes dans ce cas de figure.

Kanhà



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Mais il faut le tenter pour en sauver quelques-uns... il faut se mobiliser !!"

Envoyé par [natouch78](#) le 15 juin à 19:41

MAIS IL FAUT CROIRE QUE NOTRE GOUVERNEMENT REAGIRA EN CONSTATANT LA MOBILISATION DU PLUS GRAND NOMBRE DEVANT CE BEAU PROJET. DANS L'IDEAL, IL FAUDRAIT QUE CES ENFANTS SOIENT ACCUEILLIS SOUS LA RESPONSABILITE DE LA DDASS, QUE LES FAMILLES QUI SE SONT ENREGISTREES SOIENT EVALUEES EN TANT QUE FAMILLE D'ACCUEIL PAR LA DDASS MEME SI ELLES ONT UN AGREMENT POUR L'ADOPTION, AFIN D'ETRE BIEN CERTAINS QU'ELLES ONT BIEN COMPRIS LA DIFFERENCE ET LES RISQUES. IL FAUDRAIT AUSSI QUE LES FAMILLES SOIENT AIDEES PAR DES SPECIALISTE QUI AURAIENT EUX-MEMES ETE FORMES SUR LE SUJET DE LA VIOLENCE GENOCIDIQUE QU'ON SUBIT CES ENFANTS, LEURS PARENTS SOUVENT DEVANT EUX.

SI ON PERSONNE N'Y CROIT, CES ENFANTS SONT PERDUS...

ALORS OUI POUR UNE MOBILISATION GENERALE POUR TENTER DE LES SAUVER.



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Suite de l'analyse"

Envoyé par [natouch78](#) le 15 juin à 19:39

* L'administrateur ad hoc.

Le Procureur a effectivement pour responsabilité de nommer un administrateur ad hoc aux mineurs non accompagnés demandeurs d'asile, mais il ne peut nommer qu'une personne (physique ou morale), préalablement habilitée, donc certainement pas les familles accueillantes.

* L'intervention du Juge des Enfants.

Les documents réalisés par l'association ne disent rien de la procédure à engager auprès du Juge des Enfants concernant l'enfance en danger. Ce dernier peut effectivement confier un mineur étranger à l'ASE, mais cela concerne les enfants qui, précisément, ne sont pas pris en charge par des familles, qui sont isolés. (Etat, plus précisément IASE, joue alors le rôle de la famille déficiente). Les avantages accordés aux enfants confiés à l'ASE (en termes de nationalité en particulier, voir ci-dessous) ne pourraient dans ce cas les concerner

* La déclaration de nationalité française.

Un mineur étranger confié à l'ASE peut effectivement effectuer une déclaration de nationalité française, s'il a été confié à l'ASE durant trois années au minimum. De la même manière, un

mineur qui, depuis au moins cinq années, est recueilli en France et élevé par une personne de nationalité française peut réclamer la qualité de français. (cest ce cas qui serait applicable)

* L'adoption.

L'adoption d'enfants issus de pays musulmans est impossible (car interdite dans le Code Civil, si le droit du pays de nationalité l'empêche). Pour les réfugiés (auquel on a appliqué la Convention de Genève), c'est cependant le droit français qui leur est appliqué et non le droit du pays de nationalité, mais attention: cela ne concerne pas les personnes qui sont placées sous le régime de la protection subsidiaire. Il conviendrait alors d'attendre que l'enfant soit devenu français, après 5 années de prise en charge, pour pouvoir solliciter un jugement d'adoption. Suivant les juridictions, on peut imaginer des attitudes très différentes, certains Juges aux Affaires Familiales sont très chatouilleux sur ces questions (en particulier preuve du consentement des parents biologiques à l'adoption ou preuve du décès des parents)

* La protection contre l'éloignement.

Ce qui est sûr c'est qu'un mineur ne peut être expulsé de France, quelle que soit sa situation administrative (et à condition de prouver sa minorité, mais le problème ne se pose que pour des adolescents). En faisant venir ces enfants, et à supposer qu'ils soient admis sur le territoire français bien-sûr, on leur sauve assurément la vie mais, sauf prise en charge globale de leur situation par les autorités françaises, par un traitement ad hoc, les familles vont connaître des années de galère par la suite et n'auront aucune assurance de pouvoir adopter un jour ces enfants.

Il est évident que ce genre d'opération ne peut obéir aux procédures de droit commun, conçues pour des cas individuels et que c'est à l'Etat français de la mettre en oeuvre, depuis le pays d'origine. Des statuts spécifiques peuvent être proposés, permettant ensuite que les choses se régularisent une fois sur le territoire, mais certainement pas à l'aveuglette, en comptant sur des déclarations de droits



Voir profil



Message privé



Message vocal



Répondre



alerter

"Analyse d'une juriste spécialisée en droit des étrangers sur le projet d'évacuation au darfour"

Envoyé par [natouch78](#) le 15 juin à 19:38

Le projet présenté par l'association l'Archede Zoé concernant l'accueil, la prise en charge puis l'adoption éventuelle des enfants victimes du conflit au Darfour appelle les interrogations et observations suivantes:

L'association indique clairement qu'elle ne dispose pas du soutien des autorités françaises pour cette évacuation. Certes, l'inaction de la France et des autres grandes puissances est politiquement et même sur un plan humanitaire très critiquable, pour ne pas dire plus. Pour autant, il apparaît difficile d'imaginer faire venir sur le sol français et espérer "régulariser" la situation d'aussi nombreux enfants, sans le soutien des autorités françaises.

* L'entrée sur le territoire français.

A son arrivée à l'aéroport, tout étranger dépourvu de visa (à supposer que la compagnie aérienne ait accepté d'embarquer des personnes dépourvues de visa et de passeport, alors même qu'existent des sanctions financières importantes dans ce cas, prévus par les textes européens) est placé en zone d'attente et "invité" (dans le meilleur des cas car il y a des refoulements passagers, avant d'atteindre la zone internationale) à formuler une demande d'asile, examinée par les services du Ministère de l'Intérieur et non par l'OFPRA. La procédure est expéditive et il est absolument inconcevable dans ces circonstances que de jeunes enfants puissent entrer dans un tel cadre. Cela montre bien que les autorités françaises doivent en être informées et qu'elles doivent assurer un accueil et une prise en charge spécifique. Il faut au minimum que les autorités consulaires françaises aient organisé le voyage.

la procédure d'asile.

La présentation de la procédure d'asile et des critères d'attribution montre que l'association en question n'en a qu'une connaissance très insuffisante et éloignée de la pratique. L'asile conventionnel (de la Convention de Genève) risque, dans la majeure partie des cas, de ne pas s'appliquer à ces enfants, qui sont victimes d'une situation de conflit généralisée et non de persécutions ciblées. On pourrait davantage imaginer que la protection subsidiaire (nouvelle forme d'asile introduite en 2003) leur soit accordée, puisqu'elle concerne précisément les victimes de conflits armés internes ou internationaux. Mais attention: la Convention de Genève et les droits qu'elle reconnaît aux réfugiés ne s'appliquent pas aux bénéficiaires de la protection subsidiaire. Par ailleurs, c'est une carte de 1 an et non de 10 ans qui est délivrée, la protection peut être retirée si les circonstances dans le pays d'origine connaissent des changements substantiels. Dans tous les cas, ce n'est pas la procédure habituelle qui pourrait être mise en œuvre car on ne peut imaginer des dossiers d'asile "classiques" pour ces enfants, qui seront bien incapables de livrer le récit de ce qui leur est arrivé et encore moins de rapporter la preuve. Là encore, c'est davantage une décision du gouvernement, qui a légalement la possibilité d'accorder l'asile à qui il le souhaite, en dehors même des procédures de droit commun, qui devrait trouver à s'appliquer.



Voir profil



Message privé



Message vocal



Répondre



alerter

"Mais je ne me laisse pas berné"

Envoyé par [tyrill](#) le 15 juin à 18:24

par les institutions, mais, compétente ou non, c'est pourtant bien elles qui ont les décisions en main.

Il faut être réaliste, pour accueillir un enfant du Darfour, il faut beaucoup de disponibilité ou être une famille d'accueil n'ouvrant aucun droit au congé d'adoption et ce n'est pas dans 3 ou 4 ans si le projet d'adoption aboutit que l'enfant aura besoin d'une attention toute particulière, c'est bien à son arrivée en France. Personnellement je ne veux pas me lancer dans ce projet si je ne peux pas garantir à l'enfant que j'accueillerai toute l'attention dont il aura besoin.

Je suis convaincu du bien fondé de cette démarche, il faut sauver les enfants et bravo aux familles qui peuvent se lancer dans le projet en conscience de la réalité mais il ne faut pas faire croire aux familles en procédure d'adoption qu'elles ont la certitude de voir leur projet aboutir avec les enfants du soudanais. D'ailleurs sur le forum de l'Arche de Zoé, il me semble que plusieurs familles ayant renvoyées leurs dossiers sont déjà familles d'accueil pour des enfants français.

Allez vous accueillir un enfant ? et votre projet est-il l'adoption au départ ?

Amicalement.



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Congés d'adoption"

Envoyé par [pouchy75](#) le 19 juin à 17:29

Je n'ai vu personne qui soit famille d'accueil. Le projet est un accueil mais bénévole et non rémunéré.

Et par ailleurs même s'il faut une maximum de disponibilité ... C'est vrai mais faut-il pour autant condamner ces enfants car ils n'ouvrent pas le droit au congé d'adoption. Enfin concernant les congés nous auront le droit au congé parental ce qui est déjà cela.

Ces enfant n'ont rien ni parent ni amour alors n'est-ce pas la qualité de notre sentiment qui primera devant notre disponibilité ?

Notre petit confort avec notre petit congé d'adoption me semble bien ridicule devant l'importance d'une telle cause.

Enfin des discussion sont ouvertes sur ce sujet sur le forum de l'arche et la plupart des familles s'organisent assez bien sur ce sujet allez voir



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Congés d'adoption bis"

Envoyé par [tyrill](#) le 19 juin à 18:27

J'ai connaissance (via le forum ADZ) d'au moins 2 familles dans mon département qui sont également famille d'accueil à temps plein ou pour l'été et souhaitent accueillir BENEVOLEMENT un enfant du Darfour.

Quant au congés d'adoption, c'est effectivement un sujet de discussion important.

Je suis absolument convaincue que la disponibilité des familles d'accueil à l'arrivée de l'enfant est la condition essentielle. Je pense également que cela devrait être un critère de sélection des familles pour ADZ, sauver les enfants oui, mais dans un projet cohérent avec des familles disponibles pour les entourer de toute l'attention nécessaire à leur intégration dans ce nouveau monde tellement différent du leur.

Je ne partage absolument pas votre avis, il ne s'agit pas de notre "petit confort" mais d'assurer à l'enfant toute l'attention dont il a besoin pour l'aider avec sans doute des aides extérieures (psy, éducateurs...) à surmonter les traumatismes qu'il aura subit. La qualité des sentiments ne résoudront pas à eux seul tous ces problèmes et en travaillant toute la journée personnellement je ne vois pas comment cela est possible. Récupérer l'enfant à l'aéroport puis le mettre dans une structure de garde crèche ou école quelques jours plus tard n'est pas la solution.

Quant à arrêter de travailler, c'est un luxe que toute famille ne peux pas se permettre. Pour ma part, j'élève seule mes 2 enfants et je ne conçois pas mon salaire comme un "petit luxe ridicule devant l'importance de la cause".



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Bonsoir "tyrill""

Envoyé par [kanha](#) le 15 juin à 21:00

Le but, à l'arrivée des enfants est aussi de se regrouper en un puissant collectif de 1000 ou plus de familles qui auront un point médiatique immense à opposer aux décisionnaires.

par contre le problème de la disponibilité est un facteur important à ne pas oublier, pour l'équilibre de l'enfant.

Avec plusieurs amies qui habitent dans un rayon restreint et qui se lancent également dans le projet, nous allons nous organiser en crèche privée, en fonction des dispo de chacun; nous avons la chance d'être 4 enseignantes, alors c'est plus facile.

Oui nous allons accueillir un enfant, faire la procédure d'accompagnement pour lui faire obtenir en fin la nationalité Française, et ensuite notre projet s'orientera vers son adoption, puisque nous aurons partagé sa vie pendant plusieurs années...

Pour l'instant l'urgence est de sauver la vie à cet enfant que l'on ne connaît pas;

Lorsque je lis les messages, jamais ADZ promet que l'adoption sera simple; il faudra certainement se battre contre un certain immobilisme.

Mais si ce combat est celui de plusieurs centaines de familles, je ne vois pas comment l'on pourrait échouer.

Cordialement

Kahà



Voir profil Message privé Message vocal



Répondre Alerter

"Congé d'adoption ou urgence vital ?"

Envoyé par [pouchy75](#) le 20 juin à 10:24

Oui il est important d'être disponible pour accueillir l'enfant mais pour ma part je n'aurais jamais 3 mois de congé possible. Je ne suis pas d'accord pour dire que ça doit être un critère de sélection.

Toutes les familles engagée dans ce projet sont conscientes du temps qu'il faudra prendre avec

cet enfant et de son besoin d'amour. Toute ces familles passent déjà beaucoup de temps à s'organiser et à faire des choses pour sauver ces enfants. Lorsqu'on est 2 et que la famille proche nous soutient c'est plus facile aussi.

L'urgence est un problème vital !!!! Un enfant meurt au Darfour toutes les 5 minutes ! C'est de cela dont on parle ne l'oublions pas !

Alors 3 mois de congé d'adoption ou 1 mois de congés avec ou sans soldes ???? C'est secondaire ! Désolée si je vous choque mais je pense qu'il faut se réveiller un peu. Dans d'autres pays 3 mois de congés pour une femme même après l'accouchement c'est impensable alors nos 3 mois de congé même s'ils sont indispensables et utiles à l'enfant ils me semblent bien futiles devant l'urgence vitale. Excusez moi de penser qu'il s'agit quand même un peu de notre confort d'occidentaux.



Voir profil



Message privé



Message vocal



Répondre



Alerter

"Pas critère de selection,"

Envoyé par [kanha](#) le 20 juin à 13:54

Bonjour Pouchy,

Entend donc nous bien, je disais que c'est un critère que devait mettre en avant LES FAMILLES lors de leur reflexion.

Pas un critère de selection par ADZ

C'est à chacun de savoir s'il a ou peut trouver les moyens d'avoir de la disponibilité

Par exemple, imaginons un enfant arriver à 5 ans en aout, il peut très bien commencer l'école en mi-temps dès la rentrée, puis à temps complet après la Toussaint.

Ces enfants on une capacité d'adaptation énorme.

Cordialement

Kanhà



Voir profil



Message privé



Message vocal



Répondre



Alerter

"La disponibilité "

Envoyé par [pouchy75](#) le 20 juin à 19:09

Bonjour Kanhà,

En fait je ne te répondais pas... car ce n'est pas toi qui a écrit cela pour le congé d'adoption. Bien entendu qu'il va falloir se rendre disponible et toutes et tous nous sommes conscients qu'il sera très importants de l'être.

Peu de gens auront 3 mois de congé alors que faire ? Rien ? Moi je n'aurais jamais 3 mois de congés comme beaucoup d'entre nous , au sein des futures familles d'accueil. Est-ce que le projet est moins cohérent pour autant comme cela a été dit ? A mes yeux non !

C'est au contraire très cohérent. Sauver un enfant de la mort, lui donner tout ce que l'on peut lui donner et ce avant même qu'il n'arrive, le protéger, lui faire acquérir des droits. Lui donner une famille et une stabilité pour finalement l'aider à grandir. Tout cela me semble tout à fait cohérent.

Personnellement je pense qu'il y a toujours des solutions comme prendre des congés les plus long possible et à tour de rôle pour un couple, se mettre en congé parental pour enfant malade si nécessaire (le choc psychologique de la guerre est aussi une maladie), se mettre en congé maladie soit même (je sais ce n'est pas bien mais là il n'y a aucun soutien de l'état) etc...etc...Il y a toujours des solutions à tout et nous y avons tous longuement réfléchi. Allez sur le forum del'arche de zoé, il y a une discussion là dessus qui donne des solutions.

Alors voilà chacun s'organise avec les moyens du bord. Comme un secouriste sur le lieu d'un accident. Et ce que nous ferons nous le ferons avec tout notre coeur et tout notre courage devant l'adversité.

Effectivement ses enfant ont une capacité énorme d'adaptation et ils sauront reconnaître la disponibilité du coeur qui est bien plus importante que le temps de présence physique. Je n'ai jamais dis que cela serait facile. Mais petit à petit, nous arriverons à tisser ces liens magiques avec nos petits soleils du Darfour.

bonne soirée



Voir profil



Message privé



Message vocal



Répondre



Alerter

"Disponibilité"

Envoyé par [totore12](#) le 21 juin à 11:39

eneffet pour ces enfants il va falloir etre dispo,mois j'aide la chance de travailler de nuit et mon mari le matin ce qui fait que je serais la pour m'en occuper et lorsque mon mari rentrera du boulot,il prendra le relais c'est comme ça qu'on avait fait pour une adoption et ça pas ete trop catastrophique christelle



Voir profil



Message privé



Message vocal



Répondre



Alerter

"Disponibilité et kahnia"

Envoyé par [cathouma](#) le 22 juin à 09:11

Je vois que je suis du même avis que toi.

Toute autre chose. J'ai lu les differends messages de ce sujet Darfour et je m'interresse sur

certaines affirmations apparemment balancée sans preuves, ce qui risque de tout décrédibiliser.

Par exemple kahnna tu ferait bien de donner tes sources pour qu'on croit tes autres messages.

Cathou

  
Voir profil Message privé Message vocal

 
Répondre Alerter

"Affirmations de kahnà"

Envoyé par [pouchy75](#) le 22 juin à 11:07

De quelles affirmations parles-tu ?

  
Voir profil Message privé Message vocal

 
Répondre Alerter

"affirmations" de kahnà"

Envoyé par [cathouma](#) le 24 juin à 09:13

Ses affirmations dans son message du 17 juin : "835 enfants du Rwanda ont été rapatriés, dont seuls 5 sont retournés dans leurs familles, ce sont quand même 830 enfants qui ont maintenant des parents."

Quelqu'un lui a fait remarqué que c'était 10 fois moins. Il n'a pu contester et a attribué son "erreur" à MSF : un peu trop facile !
J'ai trouvé un témoignage d'adoptant qui a adopté l'un des 10 enfants adoptés en 1994. Sur les 94 arrivés, ce ne sont pas 5 mais 30-35 qui ont dû retourner là-bas...
En Italie, 80 sur 120 ont dû repartir dans leur pays.

Je ne dis pas qu'aujourd'hui la situation est identique, mais que l'on ne peut que douter des autres affirmations de Kahnà...

  
Voir profil Message privé Message vocal

 
Répondre Alerter

"Enfants blessés..."

Envoyé par [julietoby](#) le 24 juin à 22:34

je ne connais pas les chiffres du Rwanda, je ne saurais dire si la situation est similaire, ce dont je suis persuadé, par contre, c'est que comme les enfants du Rwanda, ces enfants seront blessés dans leur corps, dans leur tête et qu'il faut anticiper.
rien à voir avec un enfant qui sort d'un orphelinat ou il a été "retapé".
Un de mes enfants y a passé un an, quand il y a été arrivé, c'était, paraît-il, une bête sauvage qui hurlait jour et nuit et mangeait ses excréments. Un an après il a pu être adopté, mais les blessures sont toujours là.

Ces enfants auront peut-être des comportements très imprévisibles : prostration, violence, auto-mutilation, rejets, problème d'attachement... Et ça on en parle très peu dans les différents forums, sur ADZ idem.

Je ne dis pas qu'il faut rejeter le projet de crainte de ne pouvoir gérer une situation difficile. Je dis que les familles doivent être préparées, et je n'ai pas l'impression que ce soit le cas.
Je ne comprends pas pourquoi ? Comment peut-on envoyer certaines familles aux casse-pipe ?
Pour en avoir discuté avec certaines via internet, on se rend très bien compte qu'elles n'ont absolument aucune idée des troubles que peuvent avoir ces enfants, tout est idéalisé au maximum !
Pourtant des situations très difficiles existent dans les adoptions, des échecs... et ces familles ont été préparées ! mais elles n'arrivent pas à gérer.

La blessure des enfants abandonnés, orphelins est souvent profonde. rajoutez à cela l'horreur de ce qu'ils ont vu ou subi au Darfour, et le fait qu'ils vont passer de ce monde au nôtre, sans aucune préparation... comment en sortir indemne ?

  
Voir profil Message privé Message vocal

 
Répondre Alerter

[Autres pages de réponses : \[1 2 \]](#)

[Haut de page](#)

Liste des 10 discussions précédentes :

- Pays pour une adoption en individuel
- Quand annoncer la grossesse?
- Yes!yes! et yes!
- Nouveaux pays.....
- Entretien mdm
- Orchidée et Thaïlande
- Qui peut aider à trouver un facilitateur en Russie?
- 1er entretien avec la psy comment vs l'avez vécu ?
- Chaîne de solidarité
- ! 🇨🇴 adoption Colombie : récap de juin 2007 🇨🇴 !
- Reconversion oaa Russie

Tous les thèmes des forums d'auFemini :

Amour, Couple - Sexualité - Mariage - Beauté - Mode - Grossesse - Bébé - Enfants, Ados, Famille et Mamans près de chez vous - Minceur, Bien-être, Forme - Santé - Psychologie - Cuisine - Loisirs - Animaux - Ciné, TV, stars, people, musique - Argent, Travail et bons plans - Vie pratique - Société & Divers - Près de chez vous - Astrologie

Groupe auFeminin : - [auFeminin](#) (horoscope, recettes, kamasutra, grossesse, prénoms, cartes de vœux, psycho, cuisine, couple, maman, mariage, mode, club, prénoms, recettes...) - [enFemenino](#) (todo...) - [alFeminiile](#) (tutto...) - [goFeminin](#) (kamasutra, schwangerschaft, frisuren, rezepte, horoskop, alies...) - [soFeminine](#) (recipes, hairstyles, pregnancy, horoscopes, all...) - [Ados](#) (tout...) - [Voyages](#) (tout...) - [Santé](#) (tout...) - [Recettes de Valérie](#) (tout...) - [Noms de famille](#) (tout...) - [Toutes les villes](#) (tout...) - [Marmikid](#) (top...) - [Marmiton](#) (top, blogs, tout...) - [Tiboo](#) (top...) - [Parcours-Gourmand](#) (tout...)

Partenaires : 3suisses - Forum Informatique - LeGuide (comparateur) - Evene - JeuxVideo.fr (Jeux Vidéo) - Cityvox (Restaurants) - Petites annonces gratuites - Insecula - Pixmania (clé USB) - Webmail Flash - Sonneries